



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.04_2023

No 23-2024 – Séance du 27 août 2024

Journée des communes vaudoises 2026

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité est heureuse de vous annoncer officiellement que Blonay – Saint-Légier accueillera l'édition 2026 de la Journée des communes vaudoises.

Sa candidature a été officialisée lors de l'Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises qui s'est tenue à Aigle le 8 juin dernier.

La manifestation inscrite au patrimoine immatériel vaudois se tiendra sur une journée, le samedi 13 juin 2026. Chaque année, cette tradition vivante rassemble les élus et les employés des administrations communales vaudoises pour un moment d'échange et de convivialité. L'événement comporte deux volets : la partie statutaire avec l'assemblée générale de l'UCV qui réunit les délégués des communes, autour de laquelle s'articule une partie festive qui inclut un accueil café-croissant, des visites récréatives permettant de découvrir les spécificités locales, un apéritif et un grand repas rassemblant plus de 1600 invités.

Une manifestation d'une telle envergure nécessite la mobilisation de grandes ressources autant financières qu'humaines et temporelles. L'anticipation et la concentration des compétences sont les clés qui mènent au succès de cette dernière. Dans cette optique, un comité d'organisation, présidé par M. Cédric Tercier et composé de neuf dicastères, a été constitué et s'affaire déjà à la mise en marche du projet.

La Municipalité et le comité d'organisation de la Journée des communes vaudoises 2026 souhaitent lancer un appel auprès du Conseil communal. Ils invitent toutes et tous les conseillères et conseillers souhaitant s'investir dans l'organisation de cette manifestation à prendre contact avec le comité d'organisation.

Cet évènement est une magnifique vitrine pour la Commune de Blonay – Saint-Légier et nécessite la mobilisation de nombreuses compétences représentées dans ce conseil communal.

Toutes les informations relatives à cet événement seront rendues publiques sur le site Internet www.jcv2026.ch au fur et à mesure des décisions prises.

Merci de votre attention.

Blonay, le 23 juillet 2024

Délégation municipale : M. A. Bovay, syndic
Copie : Bureau du conseil communal – Administration générale

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay



Le secrétaire
J. Steiner